

**Championnat Départemental des Jeunes de Seine-Saint-Denis
(U12, Benjamins, Minimes)
et Challenge inter-école de golf (selon formule Ryder Cup)**

Samedi 16 juin au Golf de la Poudrerie à Livry Gargan

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux. **Certificat médical obligatoire**

Conditions de participation et engagements

Les engagements (**Inscription gratuite**) doivent parvenir accompagnés de la liste des joueurs, avant le **dimanche 10 juin 2018 par Mail envoyé à: cdgolf93@gmail.com**

Il est réservé aux jeunes joueurs et joueuses, licenciés et membres d'un club du ressort du Comité Départemental de golf de Seine Saint Denis. La "Ryder Cup 93" est réservé aux 2 clubs avec terrain du département. Le nombre total des inscriptions sera limité à 32. **16 joueurs maximum par club.** Drapeau jaune minimum pour toutes les catégories.

Formules de jeu : ces 2 épreuves s'enchaîneront dans l'après-midi. Remise des prix à la fin de la compétition

A) **Championnat Départemental:**

9 trous en Stoke Play sur parcours compact (départ bleu et blanc). Classement individuel dans chaque catégorie (garçons et filles)

B) **Ryder Cup 93:**

Match-Play sur 4 trous (parcours compact) en scramble à 2 (donc une équipe peut être représentée par un seul joueur). Les 4 trous sont joués jusqu'à la fin et on compte les trous gagnés.

5 doubles par club (minimes, benjamins, U12, jeunes filles, toutes catégories). **Chaque double sera constitué des 2 meilleurs scores de chaque club à l'étape précédente dans chaque catégorie**, le double "toutes catégories" sera constitué des meilleurs scores de l'étape précédente non encore incorporé dans un double. Surclassement autorisé.

Pour chaque double, 2 points à l'équipe vainqueur, plus 1 pt de bonus offensif si différence de trous gagnés au moins égal à 2 sinon bonus défensif à l'équipe perdante si l'écart est seulement de 1 trou. Si égalité match partagé (1,5 pt pour chaque équipe). **Au total 15 points à partager.** Si égalité prise en compte des trous gagnés, puis vainqueur des matchs en minimes puis benjamins puis U12.

Comité de l'épreuve: Le Comité Départemental de Seine Saint Denis et le directeur du golf de La Poudrerie sont chargés de l'application et l'interprétation de ce règlement.